

225C0518
FR0011675362-OP001-AS01

19 mars 2025

- Résultat de l'offre publique d'achat simplifiée visant les titres de la société.
- Maintien de la suspension de la cotation des titres de la société.

NEOEN
(Euronext Paris)

1. Euronext Paris, BNP Paribas et Société Générale ont fait connaître à l'Autorité des marchés financiers que, pendant la durée de l'offre publique d'achat simplifiée visant les titres NEOEN initiée par la société par actions simplifiée Brookfield Renewable Holdings¹, soit du 13 février au 13 mars 2025 inclus, l'initiateur a acquis :

- au prix unitaire de 39,85 €, (i) 16 553 455 actions dans le cadre de la procédure semi-centralisée par Euronext Paris et (ii) 29 530 946 actions sur le marché ;
- au prix unitaire de 48,14 €, (i) 473 127 « océanes » 2020 dans le cadre de la procédure semi-centralisée par Euronext Paris et (ii) 2 102 631 « océanes » 2020 sur le marché ;
- au prix unitaire rehaussé de 105 000 € (coupon attaché²), (i) 450 « océanes » 2022 dans le cadre de la procédure semi-centralisée par Euronext Paris et (ii) 2 523 « océanes » 2022 sur le marché.

À la clôture de l'offre publique d'achat simplifiée, et après conversion le 11 mars 2025 de 2 776 857 « océanes » 2020 et de 2 363 « océanes » 2022³ résultant en la création de 9 253 018 actions NEOEN attribuées à l'initiateur, ce dernier détient, directement et indirectement, seul et de concert, (i) 158 568 130 actions NEOEN représentant autant de droits de vote, soit 97,73% du capital et des droits de vote de cette société⁴, (ii) 902 796 « océanes » 2020, représentant 100% des « océanes » 2020 encore en circulation, et (iii) 610 « océanes » 2022, représentant 95,76% des « océanes » 2022 encore en circulation.

2. Le règlement-livraison de l'offre interviendra selon le calendrier communiqué par Euronext Paris.
3. La suspension de la cotation des titres de la société NEOEN est maintenue dans l'attente de la mise en œuvre du retrait obligatoire.

¹ Brookfield Renewable Holdings est ultimement indirectement contrôlée par Brookfield Asset Management, Brookfield Corporation et leurs affiliés respectifs.

² À savoir 103 562,50 € coupon détaché (cf. D&I 225C0297 du 12 février 2025).

³ Cf. communiqué de l'initiateur en date du 6 mars 2025.

⁴ Sur la base d'un capital composé de 162 245 065 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général et après conversion des 2 776 857 « océanes » 2020 et de 2 363 « océanes » 2022 résultant en la création de 9 253 018 actions NEOEN nouvelles.